



Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Le SE-UNSA de l'Oise vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année 2018.

Cette première CAPD de l'année 2018 se tient dans un contexte difficile à cerner, où se multiplient les annonces ministérielles et les incertitudes dans le monde éducatif.

Le Président de la République a exprimé sa volonté d'agir résolument pour l'avenir du pays, en particulier pour l'École. Le SE-UNSA partage bien évidemment cette ambition. Il y a encore beaucoup à faire pour la réussite de tous les élèves. Cependant, cela ne peut se faire à la va-vite et dans la précipitation ou dans le seul but de plaire à l'opinion publique...

Concernant les conditions de travail des enseignants et leur pouvoir d'achat, nous déplorons que le gouvernement actuel, décide de différer le calendrier d'application de l'accord PPCR. La promesse électorale d'augmentation du pouvoir d'achat n'est donc pas tenue !

Le retour du jour de carence voté définitivement le 30 décembre 2017, est à nouveau en vigueur depuis le 1er janvier 2018... Mesure "sarkozienne" datant de janvier 2012, le rétablissement du jour de carence avait alors eu une vie courte puisqu'il avait disparu en janvier 2014 sous la mandature Hollande. Mais il est bel et bien revenu, avec comme toile de fond, les économies budgétaires et la lutte contre le micro-absentéisme...

Pour le SE-Unsa, **c'est le principe même du rétablissement de cette carence qui est à combattre** car cette mesure n'a pas prouvé son efficacité chez les enseignants dont les absences ne sont ni plus nombreuses ni plus fréquentes que dans d'autres secteurs, publics ou privés ! C'est un recul en termes de droits sociaux et une mesure pénalisante pour les salariés. **Le SE-UNSA n'accepte pas que le gouvernement donne à penser que les enseignants bénéficient déjà de trop d'avantages dans la société actuelle !**

La maternelle aura ses assises

Grande absente des réformes ministérielles depuis le début du quinquennat, l'école maternelle aura droit à ses assises en mars 2018 sous la présidence du neuropsychiatre Boris Cyrulnik, spécialiste de la petite enfance.

L'objectif affiché par Jean-Michel Blanquer est ambitieux : faire de la maternelle « *l'école de l'épanouissement et du langage* ». Il veut notamment faire de la maternelle "le moyen d'acquérir un vocabulaire riche". Apprendre à parler, ce ne sont pas des listes de mots à apprendre. Apprendre à parler, c'est mettre en mot son expérience et sa pensée grâce à l'expertise de l'enseignant.e et aux situations motivantes. Il faudra donc éviter les propositions simplistes qu'on a pu connaître il y a quelques années.

Le ministre désire mettre en avant les "*bonnes pratiques pédagogiques*" et promouvoir ces dernières via la formation des enseignants et des Atsem. Le SE-Unsa espère qu'il saura s'entourer de professionnels de terrain et de mouvements pédagogiques porteurs d'expériences, de réflexions et de propositions. **Il est aussi souhaitable que les programmes qui ont été bien accueillis ne soient pas encore une fois modifiés.**

Le ministre veut que les élèves puissent arriver au CP le mieux armés possible pour entrer dans la lecture et l'écriture, ce qui est louable. Mais le SE-Unsa considère que pour bien assoir la maîtrise orale de la langue tant au niveau de l'expression que de la compréhension, **il faut des effectifs permettant de multiples échanges avec chaque élève ; Le ministre n'a pas -bien sûr- évoqué cette question, ... pourtant cruciale !**

En revanche, il a évoqué la formation des différents professionnels, mentionnant de possibles « certifications ». Le SE-Unsa est favorable au développement d'une offre de formation continue spécifique à l'enseignement en maternelle et à une meilleure prise en compte en formation initiale mais s'interroge sur les intentions du ministre.

Les assises devraient associer les collectivités territoriales puisqu'elles se pencheront également sur les questions du mobilier, des toilettes et des activités quotidiennes périscolaires...

Le SE-Unsa participera à ces assises et sera porteur d'exigences pour une école maternelle qui dispose des moyens pour mettre en œuvre un accueil et des apprentissages de qualité, adaptés aux jeunes enfants qui la fréquentent.

Enfin, nous remercions les services pour la qualité de présentation du projet de circulaire mais nous déplorons (une fois encore!) son envoi tardif...

Merci de votre attention.